



AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX

PRÉAVIS N° 2020/07

Aménagements extérieurs de l'Ancien Stand de Vauvrise

Table des matières

1.	Objet du préavis.....	- 3 -
2.	Descriptif du projet.....	- 3 -
3.	Procédure.....	- 4 -
4.	Exécution des travaux.....	- 4 -
5.	Plan financier	- 5 -
6.	Conclusions	- 6 -

Bex, le 29 mai 2020

Madame la Présidente du Conseil,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Les travaux de transformation de l'Ancien Stand de Vauvrise sont en cours de finition. Le préavis n° 2018/05, ne prévoyant qu'une partie des aménagements extérieurs, le service technique a établi en janvier 2020, sur demande de la municipalité, un plan général des aménagements extérieurs souhaités, en particulier le secteur « parking-buttes-grande place en grave ».

2. Descriptif du projet

Il faut distinguer 2 parties :

Nord-Ouest : chemin d'accès, place devant l'entrée et sous le couvert

Les travaux prévus comprennent la suppression de la place de lavage, avec démolition de la superstructure des 2 fosses et comblement, ainsi que la condamnation des collecteurs. Afin de récolter les eaux de surface, un caniveau et une grille/sac dépotoir seront posés, avec évacuation dans un puits perdu situé sur la place herbeuse. Les bordures béton étant très irrégulières et en mauvais état, il est prévu de les changer, sur la place et le chemin d'accès. Le revêtement bitumineux sera refait à neuf partout (chemin d'accès, place et sous le couvert). Enfin, le chemin d'accès à l'Ancien Stand sera interdit aux véhicules (sauf pour les livraisons), deux barrières pivotantes avec serrures, seront mises en place au départ du chemin, avec un passage libre au milieu pour les piétons et handicapés.

Sud-Est : parking, buttes et grande place en grave

Les travaux prévus, comprennent l'agrandissement du parking existant (réfection bordures et revêtement bitumineux), la récolte des eaux pluviales dans un nouveau caniveau en aval, avec évacuation dans un puit perdu sur la parcelle privée voisine (accord du propriétaire reçu). Le nouveau parking comportera 28 places + 1 handicapé, contre 18 places actuellement. Une barrière pivotante sera mise en place pour permettre le passage des livraisons. Un espace libre est prévu pour les piétons et handicapés.

L'évacuation de la butte en terre côté parking est prévue à cause de la Renouée du Japon, alors que l'autre butte côté abri sera terrassée et mise en dépôt, en vue d'une réutilisation ultérieure. En effet, le projet prévoit la création d'une nouvelle butte au bas de la grande place en grave, qui permettra, d'une part, de cacher les bennes à déchets verts par rapport aux utilisateurs de la terrasse, d'autre part de fermer la place aux véhicules ventouses. Cette place sera close avec une barrière pivotante et accessible pour l'armée lors de cours de répétition.

A côté de l'entrée de l'abri, le talus sera terrassé afin de prolonger la place en grave et la surface herbeuse située au pied de l'escalier en bois sera goudronnée. Enfin, dans le but de faire une séparation entre la terrasse et le parking, il est prévu de créer une nouvelle petite butte en terre, sur une partie du parking.

Hormis la butte côté parking qui sera évacuée, le solde des terres sera remblayé au sud-ouest, pour diminuer quelque peu les nuisances vis-à-vis des villas voisines et éviter des transports de camions et taxes de décharge.

Enfin, au vu des incivilités constatées régulièrement à proximité des bennes à déchets verts, 2 caméras seront mises en place et connectée au coffret du bâtiment qui sera, lui également, muni de 2 caméras (couvert et terrasse).

3. Procédure

La mise à l'enquête publique est prévue de fin mai à fin juin 2020.

4. Exécution des travaux

L'exécution des travaux, dépendra en premier lieu de la décision du Conseil communal le 24 juin 2020. En cas d'acceptation, les travaux pourraient débuter fin août, après les vacances d'entreprises, en fonction des disponibilités de l'entreprise adjudicatrice. La durée estimée des travaux est d'environ 3 semaines pour la partie nord-ouest et 6 semaines pour le sud-est.

5. Plan financier

Sur la base de devis estimatifs, les incidences financières se résument comme suit :

Génie civil « zone Nord-Ouest »

Installation générale de chantier	fr.	4'500.--
Revêtement sous le couvert	fr.	22'000.--
Place devant couvert (yc récolte des eaux)	fr.	46'000.--
Chemin d'accès	fr.	18'500.--

Génie civil « zone Sud-Est »

Installation générale de chantier	fr.	7'500.--
Réaménagement parking et place entrée abri	fr.	86'500.--
Réaménagement des terres et création buttes	fr.	71'000.--

Divers

Marquage des places de parking	fr.	3'500.--
Barrière pivotante (chemin accès)	fr.	5'800.--
Barrière pivotante (parking)	fr.	3'000.--
Barrière pivotante (place véhicules armée)	fr.	3'000.--
Caméras de surveillance	fr.	15'000.--
Géomètre	fr.	7'000.--
Divers et imprévus (env. 10%)	fr.	<u>30'000.--</u>
Total HT	fr.	323'300.--
TVA 7,7%	fr.	<u>24'894.10</u>
Total TTC	fr.	<u>348'194.10</u>
Total TTC arrondi	fr.	<u>350'000.--</u>

6. Conclusions

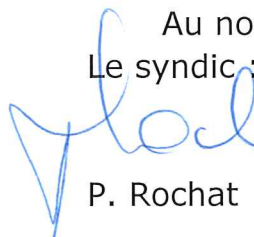
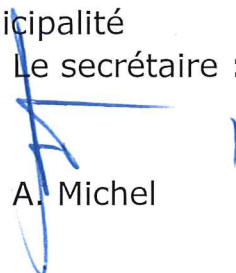
Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

- vu** le préavis municipal 2020/07 ;
- ouï** le rapport des commissions chargées d'étudier cette requête ;
- considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

le Conseil communal de Bex décide :

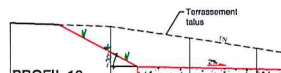
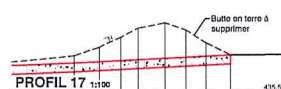
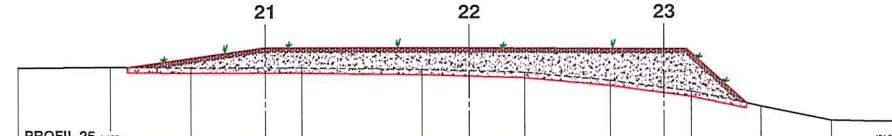
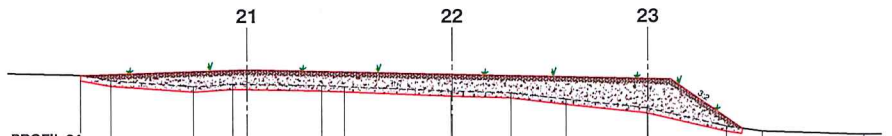
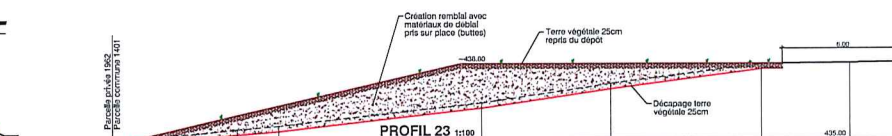
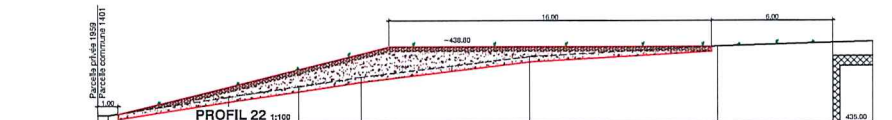
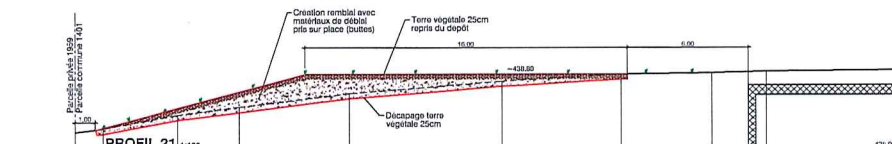
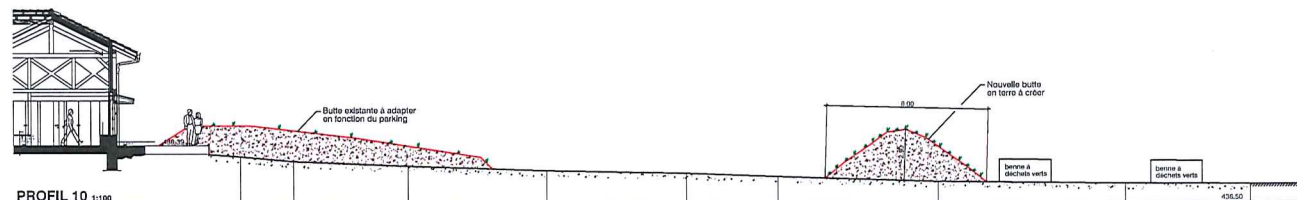
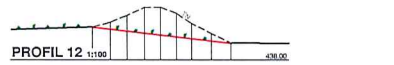
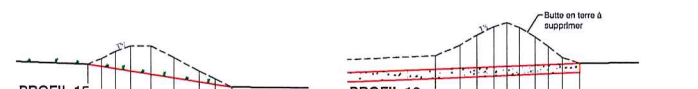
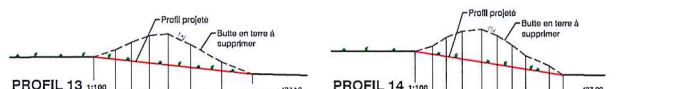
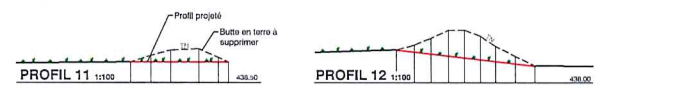
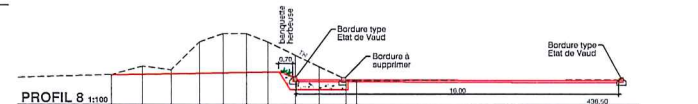
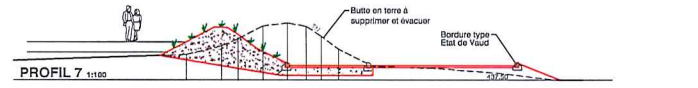
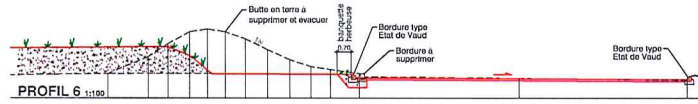
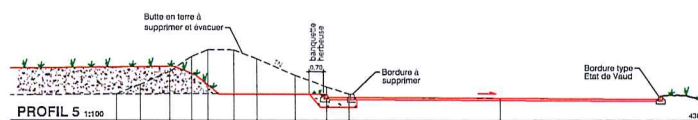
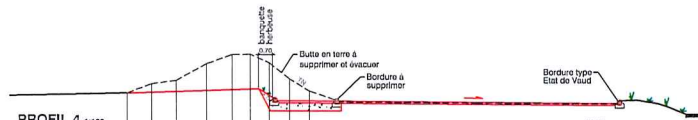
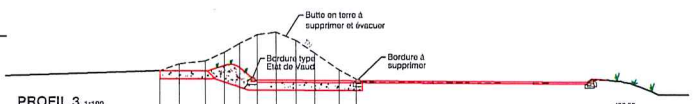
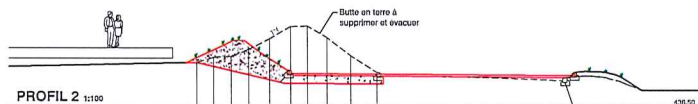
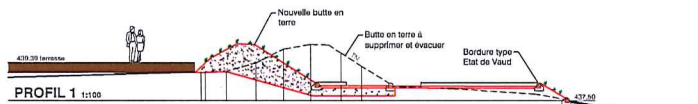
- a) d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagements extérieurs de l'Ancien Stand de Vauvrisse ;
- b) d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 350'000.-- ;
- c) d'autoriser la Municipalité à prélever la somme de fr. 90'000.-- par le débit du compte 9282.016 « réserve dispenses créations places parcs obligatoires » ;
- d) de porter à l'actif du bilan le montant de fr. 260'000.-- sous la rubrique « ouvrage de génie civil et d'assainissement », compte N° 9141.001, et à l'amortir sur une durée de 20 ans à raison de fr. 13'000.-- par an ;
- e) de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2016 - 2021 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 5 octobre 2016.

Nous vous présentons, Madame la Présidente du Conseil, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité
Le syndic :  P. Rochat  Le secrétaire :  A. Michel

Annexes : Plan de situation et plan de profils

Municipal responsable : M. Pierre-Yves Rapaz



COMMUNE DE BEX - Service technique
 Rue Centrale 1
 1880 Bex
 Tél. : 024 463 02 70
 Fax : 024 463 02 72
 e-mail : technique@bex.ch

**35.01.32-002 / Transformations Ancien Stand
 Aménagements extérieurs (parcelle 1401)**

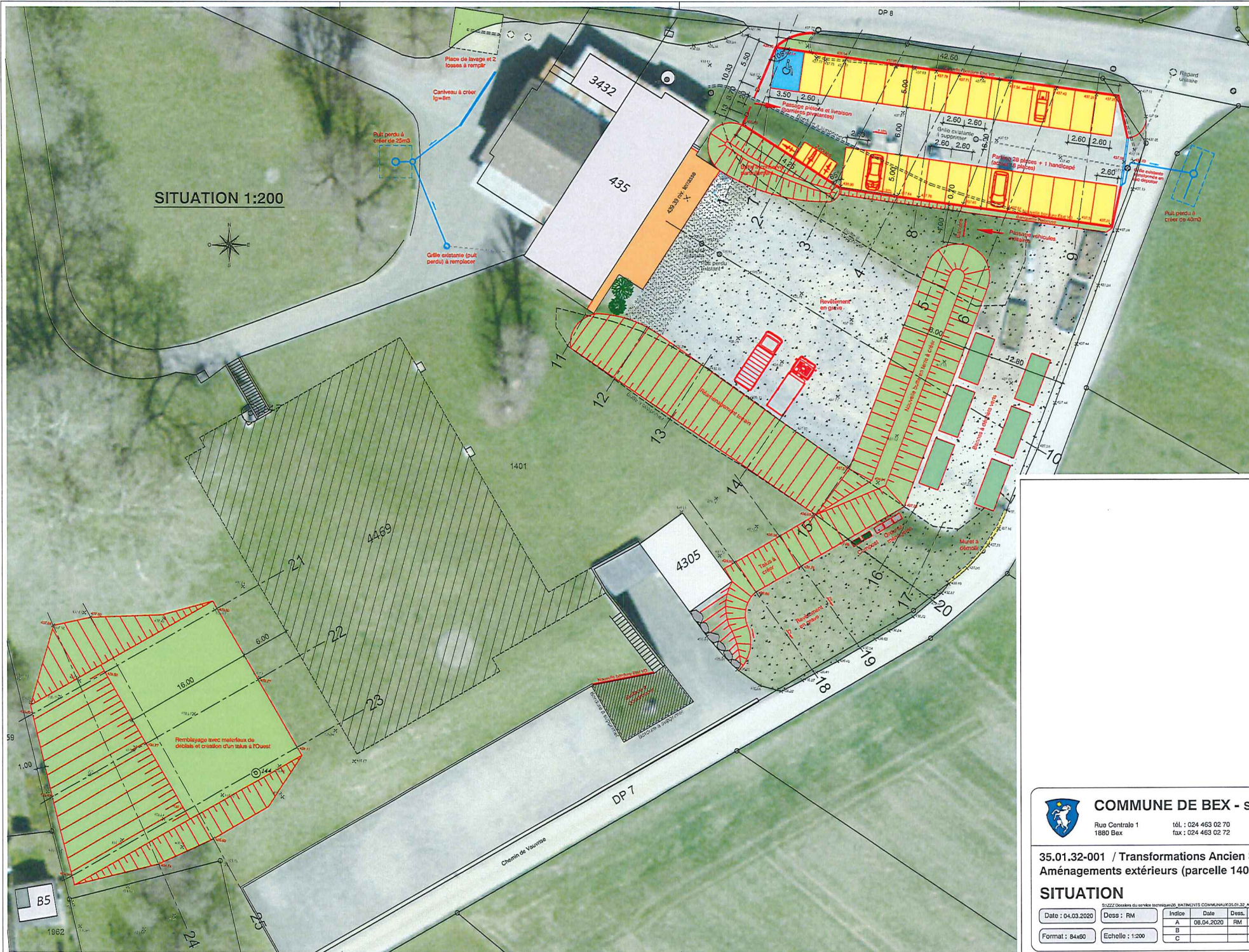
PROFILS

Date : 04.03.2020 Dess : RM
 Format : 106x75 Echelle : 1:100

Index	Changement	Revisé	Par	Le
A	08.04.2020	RM	Modél.	Butte balance muret 09.03
B				
C				

Enquête

SITUATION 1:200



COMMUNE DE BEX - Service technique

Rue Centrale 1
1880 Bex

tél. : 024 463 02 70
fax : 024 463 02 72

e-mail : technique@bex.ch

**35.01.32-001 / Transformations Ancien Stand
Aménagements extérieurs (parcelle 1401)**

SITUATION

Enquête

Date	Dessé	Indon	Date	Dessé	Remarques
04.03.2020	RM	A	08.04.2020	RM	Modif. suite séance muni 09.03
		B			
		C			

Format : 84x60

Echelle : 1:200